

Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - **Mairie de Saint Marcel de Félines**

☎ 04-77-63-23-35 / mairie@saint-marcel-de-felines.fr
www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 55 – 1er trimestre 2022

NUMERO 55

JANVIER 2022

EDITO

Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie des vœux de la commune n'aura pas lieu. Avec beaucoup de frustration, nous voyons les manifestations et festivités repoussées aux calendes grecques.

Face à ce climat d'incertitude, la patience s'impose comme une vertu refuge. Vertu dont les élus, les agents communaux, les bénévoles des commissions doivent faire preuve avec constance pour gérer notre vie quotidienne qui révèle, au fil de l'eau, ses surprises plus ou moins agréables.

Je profite de ces quelques lignes pour les remercier et les enjoindre à ne jamais se départir de leur dynamisme ni de leur optimisme.

J'espère que cet esprit d'équipe et de solidarité continuera de nous inspirer tout au long de cette nouvelle année ; préférer l'unité à l'individualisme, la modération à la radicalité.

Avec confiance, je vous présente au nom de l'équipe municipale tout nos vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches.

Le Maire, Frédéric LAFOUGERE

Vie communale

COMMISSION SOLIDARITE

La commission solidarité, comme les années précédentes, avait prévu un repas permettant de réunir les félinos et félines ayant atteint les 70 printemps afin de passer une journée conviviale à la salle du temps libre avec un accompagnement musical pour compléter la journée !

L'organisation de la commission avait permis de régler le déroulé du mardi 07 décembre, mais la situation sanitaire en a décidé autrement !

Les repas prévus ont été maintenus, et livrés à domicile le jour "J" ce qui a été visiblement bien apprécié par les bénéficiaires.

Les personnes qui avaient, pour leur part, choisi de recevoir le colis festif l'ont reçu, entre les 16 et 17 décembre !

Au total, un peu plus de 80 colis ou repas ont ainsi été livrés sur l'ensemble de la commune, afin que les aînés du village puissent, malgré la période sanitaire contraignante, passer un moment agréable à table !

Il faut noter également l'après-midi « goûter » offert par la municipalité en présence des membres de la commission solidarité qui s'est déroulée à la MAPA Chantepierre le vendredi 3 décembre après-midi avec une animation musicale en plus des pâtisseries.

Ces moments de rencontre et d'échanges ont été très fortement appréciés et ont fait l'unanimité ! La formule sera reconduite l'an prochain !

L'ensemble du conseil municipal et les membres de la commission solidarité restent attentifs et à l'écoute des aînés !

Si vous souhaitez rejoindre la commission solidarité, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie, nous serons ravis de vous accueillir.



DECORATION DE NOEL DU VILLAGE

Cette année, la commission communale « décorations de Noël » a choisi de privilégier les décorations fabriquées « maison » à base de matériaux de récupération. Ainsi, des palettes ont été récupérées et livrées à Jean-Pierre Thomas qui, avec l'aide de Philippe Triomphe, a bien voulu participer en fabriquant plusieurs sapins palettes très réussis! Pour le reste des créations, les élus, les ados félinois et les résidents du foyer Roche Félines se sont retrouvés lors de 3 ateliers de fabrication qui ont eu lieu au foyer. Peinture, collage, tricot... sont allés bon train... Tout cela dans la créativité et la bonne humeur.

Le 4 décembre, les ados, les élus et le Conseil Municipal des Enfants se sont donnés rendez-vous pour installer les branchages décorés, les palettes peintes, les sapins en bois, les panneaux directionnels pour trouver le père Noël... dans le bourg mais aussi dans plusieurs hameaux. Les agents ont complété cette décoration avec diverses guirlandes solaires installées sur des abris-bus et dans le bourg. Ce nouveau projet collectif a permis d'égayer le village tout en passant de bons moments de partage et de convivialité. Un grand merci à tous les participants.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)



Ces dernières semaines, en vue de l'anniversaire de la convention des droits de l'enfant le 20 novembre, nous avons travaillé sur cette convention. Rédigée en 1989, elle rappelle que tous les enfants sont égaux. Ils ont droit à la liberté d'information, de penser et de s'exprimer. Tous les enfants ont droit à des soins, à un refuge, à une alimentation saine et suffisante, à l'enseignement, à l'accès aux loisirs mais aussi d'être protégés contre le travail des enfants, contre la guerre...

Dans ce cadre là, nous avons rencontré les enfants du CME de Néronde qui ont eux aussi travaillé sur ce thème. Nous nous sommes rendus à Néronde où nous avons participé à des activités préparées par les membres des deux comités de pilotage, sur les droits de l'enfant, visionné une vidéo et partagé un goûter.

Le même jour, nous avons participé à la décoration du village pour Noël.
Une journée bien remplie !



48 H DE LA CREATION TEXTILE : AU FIL DE FOREZ EST

Dans le cadre des 48h de la création textile qui auront lieu du 31 mars au 3 avril 2022, le musée du tissage et de la soierie à Bussières et le musée de la cravate et du textile à Panissières organisent le projet "Au fil de Forez-Est".

Il consiste à proposer aux différentes structures locales (associations, organismes de jeunesse..) présentes sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est, de réaliser des étendards sur le thème "la Route de la soie". Ceux-ci seront exposés dans les différents lieux de l'événement (marché textile à Bussières et concours de création à Panissières).

Si vous souhaitez vous associer à ce projet, merci de vous faire connaître au secrétariat de mairie ou par mail : mairie@saint-marcel-de-felines.fr avant le 25 janvier 2022.

GOÛTER DE NOËL A L'ECOLE



Pour le dernier jour de l'école avant les vacances, le vendredi 17 décembre, le Père Noël est venu rendre visite aux écoliers, ravis de croiser le gros bonhomme rouge à la sortie de l'école ! Le Père Noël aidé de ses lutins, a distribué aux enfants papillotes, clémentines et autres goûters de Noël avant de leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

MARCHE DE NOËL

25 exposants étaient présents lors du marché de Noël qui a eu lieu le mardi 14 décembre. Un grand merci aux nombreux exposants pour la réussite de ce beau marché de Noël ainsi qu'aux associations félines, bénévoles et à l'Assiette de St Marcel. Même le Père Noël s'était déplacé malgré un planning chargé en cette fin d'année !



VOIRIE

Un drain a été posé pour éviter le ruissellement de l'eau sur la voirie au lieu-dit « Lozy ».

Ainsi, une zone de croisement a été créée à cet endroit où la visibilité était réduite.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Monsieur Le Maire, Frédéric LAFOUGERE ainsi que les membres du conseil municipal de la commune avaient organisé la cérémonie du 11 novembre en présence des anciens combattants, des enfants du Conseil Municipal des Enfants, des enfants de l'école et des félois et féloises.

Une cinquantaine de personnes était réunie pour commémorer le 103ème anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918.

La population féloise était ravie de se retrouver après quatre commémorations sans public en raison des conditions sanitaires.



STOP AUX INCIVILITES !

De nouveaux dépôts d'ordures ont été constatés aux abords du point de tri de la Revoute.

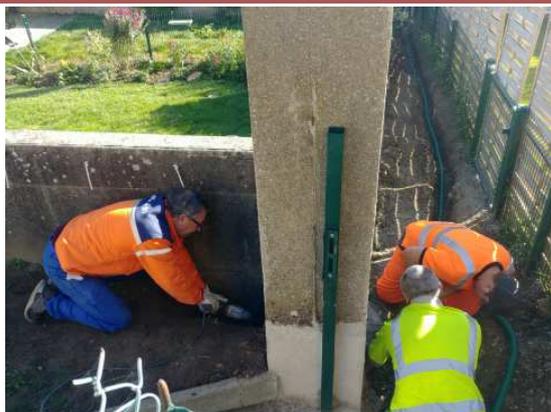
Les dépôts sauvages ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts sont, dans l'esprit, intolérables et dans les faits, illégaux. Selon le code pénal, ce type d'agissements expose ses auteurs à une contravention.

Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique et de rendre désagréables les lieux pour ses utilisateurs. Le nettoyage des dépôts sauvages a également des conséquences financières et rend déplaisant le travail des agents communaux qui assurent l'entretien des lieux.

Il est important que chacun ait conscience du fait que le tri des déchets ménagers est devenu une nécessité et un geste citoyen et nous avons besoin de compter sur le respect et la responsabilité de chacun.



RESEAU TRES HAUT DEBIT - GROUPE SCOLAIRE



Les agents et élus ont effectué des travaux pour finaliser le déploiement du très haut-débit à la garderie en se raccordant au réseau fibre de l'école. Désormais, l'ensemble du groupe scolaire bénéficie du réseau très haut-débit.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST - AIDE AUX AGRICULTEURS

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territoire, il est proposé une aide financière à destination des agriculteurs du territoire de Forez Est pour des projets de récupération, stockage ou utilisation des eaux de toitures pour les activités agricoles (au sens de l'article L311-1 du code rural).

Les dépenses éligibles portent sur :

- les études préalables ;
- l'achat de fournitures ;
- la réalisation des travaux.

L'aide peut s'élever à 25 % maximum du coût de mise en œuvre de la solution de récupération d'eau (études et/ou matériel) et est plafonnée à 3 000 € par dossier (un seul dossier par exploitation).

N'hésitez pas à contacter le service Développement Durable de la Communauté de Communes de Forez-Est : plan-climat@forez-est.fr / 04 77 27 61 81 pour plus d'informations.



Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les missions du SPANC sont exercées par le SIMA Coise sur les 42 communes de la Communauté de Communes de Forez-Est.

L'Assainissement Non Collectif

Les eaux usées produites par les habitations non raccordées au réseau public de collecte des eaux usées, doivent être traitées par une installation d'Assainissement Non Collectif (ANC) maintenue en bon état de fonctionnement.

L'assainissement non collectif, sous réserve d'une bonne conception et d'un bon entretien, garantit une parfaite épuration des eaux usées domestiques et contribue à préserver notre environnement.

Rôles du SPANC

Conseil : lors d'un projet de construction ou de réhabilitation d'une habitation, le SPANC a un rôle de conseil auprès des usagers. Lorsque le projet est finalisé, un dossier de validation de conception (**déclaration d'un dispositif d'assainissement non collectif** disponible sur le site internet www.sima-coise.fr) doit être déposé au SPANC qui émettra alors un avis sur le dispositif d'assainissement non collectif proposé qui doit respecter les contraintes liées au terrain et à l'habitation.

Vérification de la réalisation des travaux : les travaux de construction ou réhabilitation d'un ANC doivent faire l'objet d'une vérification de leur réalisation par le SPANC avant remblaiement. Ce contrôle porte sur la mise en œuvre des règles de construction des ANC, et sur la conformité des travaux par rapport au projet validé. Cette visite donne lieu à un compte-rendu de « contrôle de réalisation ». N'oubliez pas de prévenir les techniciens par téléphone avant le commencement des travaux.

Contrôle périodique du fonctionnement et de l'entretien des installations : il permet de vérifier, à une fréquence ne pouvant pas excéder 10 ans, que l'installation ne présente pas de risque sanitaire ou environnemental avéré. Il donne lieu à un compte-rendu de « contrôle de fonctionnement ».

Contrôle de fonctionnement au moment de la vente d'un bien immobilier : depuis le 1^{er} janvier 2011, lors de la vente d'un bien immobilier, un contrôle de fonctionnement datant de moins de 3 ans doit être fourni par le propriétaire vendeur. Ainsi, si le dernier contrôle de fonctionnement date de plus de 3 ans, un nouveau contrôle doit être réalisé par le SPANC.

Contact : SPANC du SIMA Coise : 04 77 94 49 61 / spanc@sima-coise.fr

Code de la Santé Publique art L.1331-1-1

Arrêtés du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012

Code de la Construction et de l'Habitation : art L.271-4

FORUM DE L'EMPLOI
Vendredi 11 février 2022
 de 9h30 à 12h30
 Salle Paul Cabourg à **BALBIGNY**
 (22 RUE JEAN SALARDON)

Amenez des CV !

3^{ème} FORUM

RECRUTEMENTS

OFFRES D'EMPLOI

TÉMOIGNAGES EMPLOYEURS

ESPACES DÉCOUVERTES

POLE EMPLOI

FOREZ-EST
 communauté de communes

Point Rencontre Emploi (PRE)
 L'Arche, 7 place de la Libération - 42510 Balbigny
 Tél : 07 71 91 70 23 - Courriel : pre.balbigny@forez-est.fr
 Communauté de Communes de Forez-Est - www.forez-est.fr

Conception services Communication de Forez-Est - Photo Philippe L'Hôte

Un film sur les savoirs textiles

Les musées de Bussières, Chazelles-sur-Lyon et Panissières ont collaboré avec le Lycée des Monts du Lyonnais (Chazelles-sur-Lyon) sur un projet de moyen métrage.

Au côté de la documentariste parisienne Charlotte Pouch, les élèves de CAP Force de vente ont parcouru différents villages du territoire afin d'interviewer d'anciens tisseurs. Ils ont aussi filmé des ouvriers dans plusieurs entreprises textiles. Le film est actuellement en cours de montage et sera présenté dans les cinémas locaux au cours du premier trimestre 2022.

L'année prochaine, ce sont les élèves des collèges de Feurs et de Panissières et les enfants de l'école primaire de Bussières qui auront l'opportunité de travailler avec Charlotte. Ils réaliseront des petites vidéos autour du chapeau, de la cravate et du ver à soie.

Ces projets ont lieu dans le cadre de la politique d'Education aux Arts et à la Culture (EAC) de la Communauté de Communes de Forez-Est, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles, de la Région, du Département, de l'Education nationale et de la CAF".



LES POINTS RENCONTRE EMPLOI (PRE)

La Communauté de Communes de Forez-Est vous propose un accompagnement et un soutien pour accéder à l'emploi. Pour cela, **deux offres de services vous sont proposées dans les Points Rencontre Emploi :**

• DESTINATION EMPLOI

Pour qui ?

Tout public (salariés, demandeurs d'emploi, employeurs, ...)

Pour quoi ?

- Aide dans les démarches administratives liées à l'emploi,
- Information sur les métiers,
- Un espace numérique (démarches, consultation d'offres, ...),
- Aide au recrutement,....

• PARCOURS DYNAMIQUE EMPLOI

(Accompagnement PLIE - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

Pour qui ?

Les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits ou non à Pôle Emploi

Pour quoi ?

- Accompagnement individualisé de retour à l'emploi,
- Travail sur la levée des freins,
- Proposition d'actions adaptées...

Renseignements :

• Point Rencontre Emploi à BALBIGNY

07 71 91 70 23 / pre.balbigny@forez-est.fr

• Point Rencontre Emploi à CHAZELLES-SUR-LYON

04 77 54 95 03 / p-r-e@wanadoo.fr

• Point Rencontre Emploi à FEURS

04 77 26 64 12 / pre.contactfeurs@forez-est.fr

• Point Rencontre Emploi à MONTROND-LES-BAINS

04 77 94 67 95 / cie@montrond-les-bains.fr

• Point Rencontre Emploi à PANISSIÈRES

04 77 27 63 14 / pre.panissieres@forez-est.fr

Avant de débiter tous types de travaux (plantations, élagage d'arbres, extension, mur de clôture, terrassement...), la réglementation impose de réaliser des démarches préalables afin d'identifier les réseaux potentiellement présents sur la zone du chantier.

En tant que particuliers, le site <https://www.declarermonchantier.fr/> vous permet d'effectuer cette déclaration gratuitement.

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire.

Pour l'inscription, elle doit se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.



Vous souhaitez suivre les actualités et les manifestations de votre commune...

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:
mairie@saint-marcel-de-felines.fr
 par téléphone au **04 77 63 23 35** ou venir en mairie

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page facebook :
Commune de Saint Marcel de Félines.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 8h à 12h



Vie associative

CLASSES EN 2



Une première réunion a eu lieu le vendredi 3 décembre dernier. Vous avez été nombreux à répondre présent et le bureau tenait à vous remercier.

Lors de celle-ci, nous avons pu décider des dates pour les prochaines manifestations, qui auront lieu le :

- week-end du 25/26 février 2022 : tournée des brioches
- dimanche 10 avril 2022 : vente de gaufres sur la place
- vendredi 1er juillet 2022 : concours de pétanque en semi-nocturne
- samedi 1er octobre 2022 : fête des classes en 2

Le bureau reste pratiquement inchangé, André BILLAUD reste Président, Roger CHIRAT, Vice-Président, Solange DUTEL, Trésorière et Vanessa BILLAUD prend le rôle de Secrétaire.

Une prochaine réunion aura lieu le **vendredi 14 janvier 2022 à 20h00 à la mairie.**

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues. N'hésitez pas à vous connaître.

Le Président, André BILLAUD
Tel : 06.78.35.48.27

CHEVREUILS FELINOIS



Lors de l'assemblée générale du mois de novembre, le bureau a été renouvelé, le président et le trésorier étaient sortants cette année. Sans successeurs volontaires, ils ont renouvelé leur mandat pour 1 an ainsi que le reste du bureau. Celui-ci s'est étoffé de nouveaux membres actifs. A cette occasion, les ados sont intervenus pour proposer leur aide lors de la prochaine édition du trail avec le projet



d'organiser une course enfants ce jour-là, projet bien accueilli par l'assemblée. Cette réunion et le repas qui a suivi, ouvert aux adhérents, et à leur famille, ont rassemblé, cette année, une soixantaine de personnes.

Le 27 novembre 2021 à l'occasion du Téléthous, les chevreuils ont proposé une sortie familiale qui a réuni une vingtaine de personnes.

Prochaine manifestation : l'organisation du trail des chevreuils le 14 mai 2022, nouveauté cette année, un samedi après-midi !

Les sorties dominicales sont maintenues et ouvertes aux coureurs de tous niveaux, d'autres sorties peuvent être également proposées en semaine.

COMITE DES FETES

A l'instant même où ces quelques lignes sont rédigées, nous subissons une nouvelle fois cette pandémie et les restrictions gouvernementales obligeant les membres du comité des fêtes de prendre la décision de maintenir ou non les festivités pour la fête de la Saint Marcel. Les préparatifs de cet événement arrivent pourtant à leur fin (concours de belote, karaoké, vin d'honneur, bal), tout est planifié. Pourtant, même si l'envie des membres et des bénévoles du comité des fêtes est de réunir les félois dans la joie lors d'un événement festif, la préoccupation majeure reste votre sécurité, nous ne pouvons organiser cette journée uniquement en extérieur au mois de janvier. C'est la raison pour laquelle, nous avons souhaité vous préserver et annuler cette manifestation.

Les membres du comité des fêtes recherchent toujours des bénévoles pour nous aider lors des événements mais aussi tout au long de l'année afin de faire germer de nouvelles idées et de nouveaux événements, n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu le samedi 12 mars 2022 à 18h00 à la Ruche, nous vous attendons pour préparer les prochaines événements de notre charmant village.

Amicalement
Le comité des fêtes

TELETHOUS



4 416€96 : très bon cru 2021 !

Malgré les tracas liés aux conditions sanitaires et grâce à la ténacité de l'association Téléthous, bien secondée par les Pas Pressés (organisateur de la randonnée), le concours financier des associations félines, ainsi que la participation de la municipalité, des donateurs en tous genres et des bénévoles, nous avons réussi tous ensemble cette édition.

Les bénéfices de cette journée remis à l'AFM contribuent à changer l'histoire de la médecine et à améliorer la vie quotidienne des malades et des familles.

Nous remercions chaleureusement tous les participants d'avoir contribué à la réussite de cette journée festive et solidaire.



PAS PRESSES

La première édition de la Marche nordique du samedi 16 octobre a connu un beau succès avec 92 participants.

La marche du Téléthon du 27 novembre a aussi été une réussite avec 128 inscriptions

Ces deux manifestations seront reconduites l'année prochaine



Deux journées de débroussaillage et de curage des fossés ont eu lieu sur les sentiers en octobre et en novembre : à noter la présence à chaque fois d'une douzaine de bénévoles « Pas Pressés »



ILLUMINATIONS A LA GROTTTE DE FELINES



Les bénévoles de l'association ont illuminé la grotte à l'occasion du 08 décembre.
De nombreux visiteurs se sont déplacés pour découvrir ce lieu mis en lumière.



DON DU SANG

Prochaine journée du don de sang le vendredi 01 avril de **15h à 19h** à la salle centre sports et loisirs à Saint Just la Pendue.
L'ensemble du personnel de l'EFS (Etablissement Français du Sang) et de l'antenne de Saint Just la Pendue vous attendent nombreux.

CLUB DETENTE ET LOISIRS

Le repas de fin d'année du Club Détente et Loisirs a eu lieu le mercredi 15 décembre au restaurant à Magneux Haute Rive.
M. Bruel a annoncé qu'il arrêterait ses fonctions de président au sein du club au 31 décembre 2021. A ce jour, personne ne s'est manifesté pour reprendre la présidence. Si quelqu'un est intéressé, vous pouvez contacter M. Jean Bruel au 06 75 31 88 49.

MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire, ces manifestations sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

JANVIER :

- Samedi 8 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Vendredi 14 : Réunion des classes en 2 à 20h, salle du conseil de la mairie (A. BILLAUD)
- Samedi 15 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Vendredi 28 : Téléthous Merci, 20h, MTL*

FEVRIER :

- Samedi 5 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 12 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 26 février : Vente de brioches, Classes en 2 (A. BILLAUD)

MARS :

- Samedi 5 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 5 : Carnaval du Sou des écoles, MTL*
- Samedi 12 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Samedi 12 : Assemblée générale du comité des fêtes, 18h à la Ruche
- Samedi 19 : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, 17h

AVRIL :

- Vendredi 1 : Lâcher de truites et ouverture de pêche à la truite à l'étang, (C.BERTHOLET)
- Vendredi 1 : Don du sang à St Just la Pendue, 15h à 19h (J-P THOMAS)
- Vendredi 1 : Chemin de Croix à la Grotte de Félines, 15h (M. CHIRAT)
- Samedi 2 : Déambulivre à 10h à la MAPA Chantepierre
- Samedi 9 : Raconte-tapis à 10h à la bibliothèque
- Dimanche 10 : Vente de gaufres, Classes en 2 (A. BILLAUD)
- Vendredi 15 : Réunion préparation 1er mai, 20h, MTL* (B. BISSUEL)
- Dimanche 17 : Chasse aux œufs, Château (A. TRIBUIANI)
- Vendredi 22 : Réunion des bénévoles 1er mai, 20h, MTL* (B. BISSUEL)



Installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants



Travaux « garage de la Poste »



Nouvel aménagement du groupe scolaire



Travaux de voirie
Lieu-dit « le Claveau »



Commemoration du 19 mars



Rentrée scolaire 2021-2022

20
22

· H A P P Y · N E W · Y E A R ·

Monsieur le Maire, Frédéric LAFOUGERE, les adjoints Maryline VERNE, Sébastien DELMAS, Sébastien ALLIER et l'ensemble de l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux.



Travaux terrain de foot



Installation d'un défibrillateur sur la façade du bâtiment « la Ruche »



Travaux au clocher de l'Eglise



Spectacle « Le petit poucet » dans le cadre du festival des arts de la rue par Monts et par Veauche



Nouveau mobilier à la cantine



Chantier collaboratif pour l'aménagement de la cour de la cantine



Animation à la MAPA organisée par la commission solidarité